

**Genworth MI Canada Inc. présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2019,
dont un bénéfice d'exploitation net de 120 millions de dollars**

Bénéfice net :	110 millions de dollars	en baisse de 5 % d'un exercice à l'autre	en hausse de 13 % d'un trimestre à l'autre
Bénéfice d'exploitation net :	120 millions de dollars	en hausse de 2 % d'un exercice à l'autre	en hausse de 1 % d'un trimestre à l'autre
Bénéfice d'exploitation par action dilué :	1,38 \$	en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre	en hausse de 2 % d'un trimestre à l'autre
Primes liées aux assurances souscrites à l'unité :	187 millions de dollars	en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre	en hausse de 86 % d'un trimestre à l'autre
Total des primes souscrites :	195 millions de dollars	en hausse de 14 % d'un exercice à l'autre	en hausse de 85 % d'un trimestre à l'autre
Primes acquises :	169 millions de dollars	en baisse de 2 % d'un exercice à l'autre	stable d'un trimestre à l'autre
Rapport sinistres-primés :	15 %	en hausse de 1 point de pourcentage d'un exercice à l'autre	stable d'un trimestre à l'autre

Toronto (Ontario) (le 30 juillet 2019) – Genworth MI Canada Inc. (la « Société ») (TSX : MIC) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2019, notamment un bénéfice net de 110 millions de dollars et un bénéfice par action ordinaire dilué de 1,26 \$. La Société a aussi déclaré un bénéfice d'exploitation net de 120 millions de dollars, un bénéfice d'exploitation par action ordinaire dilué de 1,38 \$ ainsi qu'un rendement d'exploitation des capitaux propres de 12 %.

« Nous avons récemment célébré notre 10^e anniversaire en tant que société ouverte et nous sommes satisfaits de nos solides antécédents en matière de rendement, y compris pour le trimestre à l'étude, ce qui s'est traduit par un rapport sinistres-primés de 15 % et un rendement des capitaux propres de 12 % », a déclaré Stuart Levings, président et chef de la direction. « Nous sommes encouragés par la croissance de nos primes souscrites, en grande partie attribuable à un affermissement du marché de l'assurance souscrite à l'unité. En outre, nous sommes heureux d'avoir pu générer un remboursement de capital à l'intention de nos actionnaires d'environ 100 millions de dollars au cours du trimestre. Ce remboursement a été effectué sous forme de rachats d'actions et d'un dividende spécial, ce qui est conforme à nos priorités en ce qui a trait à l'efficacité du capital. »

Principaux résultats financiers et paramètres liés à l'exploitation du deuxième trimestre de 2019

- **Les nouvelles assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 5,3 milliards de dollars, en hausse de 0,6 milliard de dollars, ou 12 %, comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des activités sur le marché de l'habitation. Comparativement au trimestre précédent, les nouvelles assurances souscrites à l'unité ont affiché une hausse de 2,4 milliards de dollars, en raison principalement du caractère saisonnier habituel des activités.
- **Les primes souscrites liées aux assurances souscrites à l'unité** se sont chiffrées à 187 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars, ou 12 %, comparativement à celles du deuxième trimestre de 2018, ce qui concorde avec l'augmentation des nouvelles assurances souscrites. Par rapport au trimestre précédent, les primes souscrites au titre de l'assurance souscrite à l'unité ont progressé de 86 millions de dollars, ou 86 %, ce qui s'explique surtout par l'augmentation du nombre de nouvelles assurances souscrites attribuable au caractère saisonnier habituel des activités.
- **Les nouvelles assurances de portefeuilles souscrites** à l'égard de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur faible se sont établies à 2,4 milliards de dollars, en hausse de 1,3 milliard de dollars en regard de celles enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,4 milliard de dollars par rapport à celles inscrites au trimestre précédent, en raison essentiellement d'une opération bancaire de 1,5 milliard de dollars.
- **Les primes souscrites au chapitre des assurances de portefeuilles** se sont élevées à 8 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et du trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des nouvelles assurances souscrites, annulée en partie par une baisse du taux de primes moyen.
- **Les primes acquises** se sont établies à 169 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui cadre avec le volume relativement inférieur de primes souscrites au cours des dernières années. Les primes acquises sont demeurées relativement conformes à celles du trimestre précédent. **La réserve pour primes non acquises** s'établissait à 2,1 milliards de dollars à la clôture du trimestre, soit pour l'essentiel stable par rapport à celle du trimestre précédent. Ces primes non acquises seront comptabilisées à titre de primes acquises au fil du temps, selon l'expérience de la Société en matière de survenance des pertes sur sinistres.
- **Le nombre de nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations**, s'est élevé à 281 cas, soit une diminution de 79 cas par rapport au deuxième trimestre de 2018 attribuable principalement à des baisses au Québec (56) et en Ontario (35), contrebalancées en partie par une hausse en Alberta (41). Comparativement au trimestre précédent, le nombre des nouveaux cas de défaillance, déduction faite des remédiations, a diminué de 124 cas, ce qui s'explique essentiellement par des baisses en Ontario (45) et au Québec (29), annulées en partie par une hausse en Alberta (4).
- **Le rapport sinistres-primes**, exprimé en pourcentage des primes acquises, s'est établi à 15 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 14 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et il est demeuré stable par rapport à celui du trimestre précédent. **Les pertes sur sinistres** se sont élevées à 26 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars en regard de celles enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la réserve moyenne par cas de défaillance, contrebalancée en partie par une diminution des cas de défaillance, déduction faite des remédiations. Les pertes sur sinistres sont demeurées relativement stables par rapport à celles de la période précédente.

- **Le nombre de cas de défaillance déclarés** s'élevait à 1 701, soit une diminution de 41 cas par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui inclut des baisses observées au Québec (93) et en Ontario (48), contrebalancées en partie par une hausse en Alberta (126). En regard du trimestre précédent, le nombre de cas de défaillance déclarés a diminué de 59 cas, en raison surtout des baisses enregistrées au Québec (51) et en Ontario (26), annulées en partie par une hausse en Alberta (57).
- **Les charges** se sont chiffrées à 34 millions de dollars pour le trimestre, ce qui a donné lieu à un **pourcentage des frais généraux** exprimé en pourcentage des primes acquises de 20 %. Ce ratio a été de un point de pourcentage supérieur au ratio enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et stable par rapport à celui du trimestre précédent, et est demeuré dans la fourchette d'exploitation attendue de la Société, à savoir entre 18 % et 20 %.
- **Le portefeuille de placements** de la Société avait une valeur de marché de 6,5 milliards de dollars à la clôture du trimestre à l'étude. Au 30 juin 2019, le portefeuille affichait un rendement comptable équivalent avant impôt de 3,3 % et sa durée était de 3,7 ans, ce qui, dans les deux cas, est conforme à ceux du trimestre précédent.
- **Les produits des placements liés à l'exploitation** se sont chiffrés à 56 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du nombre d'actifs investis et de l'augmentation de 2 millions de dollars des produits réalisés découlant du programme de couverture des taux d'intérêt de la Société. En regard du trimestre précédent, les produits des placements liés à l'exploitation ont reculé de 1 million de dollars.
- **Les pertes réalisées et latentes sur les dérivés et les opérations de change** se sont élevées à 23 millions de dollars, compte non tenu des produits réalisés au titre du programme de couverture des taux d'intérêt de 7 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 20 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui est principalement attribuable au resserrement des taux d'intérêt liés à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt de la Société et aux opérations de change. Cependant, les pertes se sont améliorées de 8 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des taux d'intérêt liés à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt de la Société, contrebalancée en partie par les opérations de change.
- **Le bénéfice net** s'est chiffré à 110 millions de dollars, en baisse de 6 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes réalisées et latentes sur les dérivés et les opérations de change et de la baisse modeste des primes acquises et de la légère hausse des pertes sur sinistres. Le bénéfice net a progressé de 13 millions de dollars en regard de celui enregistré au trimestre précédent en raison essentiellement de la baisse des pertes réalisées et latentes sur les dérivés et les opérations de change.
- **Le bénéfice d'exploitation net**, établi à 120 millions de dollars, a inscrit une hausse de 3 millions de dollars en regard de celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation net est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent.
- **Le rendement d'exploitation des capitaux propres** s'est établi à 12 % pour le trimestre écoulé, relativement inchangé par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et du trimestre précédent.
- **Le ratio de capital réglementaire ou le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (le « TSAH »)** a été d'environ 169 %, soit un ratio supérieur de 12 points de pourcentage au ratio du TSAH cible interne de la Société de 157 %, et un ratio supérieur de 19 points de pourcentage au ratio du TSAH cible de 150 % prévu par le cadre de surveillance du BSIF.

- La Société estime que **le solde impayé du principal des prêts hypothécaires assurés** était d'environ 205 milliards de dollars au 30 juin 2019, ce qui correspond à 40 % du montant initial assuré. La Société estime qu'au 30 juin 2019, le solde impayé du principal pour tous les prêts hypothécaires assurés du secteur privé se chiffrait à environ 274 milliards de dollars, alors que le plafond du montant total du solde impayé du principal est de 350 milliards de dollars en vertu des dispositions législatives sur la garantie gouvernementale (la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle*).

Dividendes

Le 29 mai 2019, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,51 \$ par action ordinaire.

La Société a également annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende de 0,51 \$ par action ordinaire payable le 28 août 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2019.

Dividende spécial

Le 5 juin 2019, le conseil d'administration a annoncé avoir déclaré un dividende spécial de 0,40 \$ par action ordinaire, pour un montant global de 34 millions de dollars. Ce dividende spécial a été versé le 28 juin 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 juin 2019.

Rachat d'actions

Au cours du trimestre, la Société a racheté, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 650 951 actions ordinaires aux fins d'annulation à un prix moyen de 41,45 \$, pour un prix d'achat global d'environ 68 millions de dollars. L'actionnaire majoritaire de la Société, Genworth Financial, Inc., par l'entremise de ses filiales, a participé proportionnellement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de conserver sa participation d'environ 57 % dans la Société.

Capitaux propres

Au 30 juin 2019, les capitaux propres s'établissaient à 4,1 milliards de dollars, ce qui représente une valeur comptable incluant un cumul des autres éléments du résultat global de 47,17 \$ par action ordinaire diluée. Compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global, les capitaux propres se sont chiffrés à 4,0 milliards de dollars, ce qui représente une valeur comptable de 46,67 \$ par action ordinaire diluée.

Cotes de solvabilité et notations des titres de créance

Selon DBRS Ratings Limited, la cote de crédit d'émetteur de la Société est de « A » élevée (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « AA » (stable). Selon Standard & Poor's, la cote de solvabilité de la Société est de « BBB+ » (stable) et la notation de stabilité financière de la principale filiale en exploitation de la Société est de « A+ » (stable).

Résultats d'exploitation détaillés et supplément financier

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats d'exploitation de la Société, il convient de se reporter aux états financiers consolidés et au rapport de gestion de la Société pour le deuxième trimestre de 2019, qui sont déposés sur SEDAR et qui peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com.

Le présent communiqué, ainsi que les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société pour le deuxième trimestre de 2019, et le supplément financier sont également affichés dans le site Web de la Société, à la section Investisseurs (<http://investisseur.genworthmicanada.ca>). Les investisseurs sont invités à examiner ces documents.

Téléconférence

La téléconférence portant sur les résultats de la Société pour le deuxième trimestre aura lieu le 31 juillet 2019 à 10 h, heure de l'Est (numéro de téléphone local 647-484-0478 ou sans frais au 1-888-208-1711, code d'accès 1715676). La téléconférence est accessible par téléphone et par webémission audio, dans le site Web de la Société. Les participants qui se joignent à la téléconférence par webémission audio sont invités à s'inscrire à l'avance par l'intermédiaire du site Web de la Société. Les diapositives qui accompagnent la téléconférence seront affichées juste avant qu'elle ne débute. Une rediffusion de la téléconférence pourra être écoutée jusqu'au 29 août 2019 (647-436-0148 ou 1-888-203-1112, code de rediffusion 1715676). La webémission sera également disponible en différé dans le site Web de la Société pendant environ 45 jours après la tenue de la téléconférence.

À propos de Genworth MI Canada Inc.

Genworth MI Canada Inc. (TSX : MIC), par l'intermédiaire de sa filiale, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Canada (« Genworth Canada »), est l'assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé le plus important au Canada. La Société fournit de l'assurance prêt hypothécaire aux prêteurs hypothécaires résidentiels du Canada, facilitant l'accès à la propriété pour les acheteurs d'une première maison. Genworth Canada se différencie par l'excellence de son service à la clientèle, une technologie de traitement innovante et une solide structure de gestion du risque. Grâce à son leadership éclairé et à l'attention qu'elle porte à la sécurité et à la solidité du système de crédit hypothécaire, Genworth Canada appuie le marché de l'habitation depuis plus de deux décennies. Au 30 juin 2019, la Société détenait un actif total de 6,9 milliards de dollars et affichait 4,1 milliards de dollars en capitaux propres. Apprenez-en davantage à www.genworth.ca.

Personnes-ressources :

Investisseurs – Jonathan Pinto, 905-287-5482 jonathan.pinto@genworth.com

Médias – Susan Carter, 905-287-5520 susan.carter@genworth.com

Faits saillants financiers consolidés

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les 30 juin (non audité)		Semestres clos les 30 juin (non audité)	
	2019	2018	2019	2018
Nouvelles assurances souscrites à l'unité ¹	5 310 \$	4 751 \$	8 212 \$	7 907 \$
Nouvelles assurances de portefeuilles ¹	2 426	1 092	3 441	2 245
Total des nouvelles assurances souscrites¹	7 736 \$	5 844 \$	11 653 \$	10 152 \$
Primes souscrites	195	172	300	287
Primes acquises	169	171	337	342
Pertes sur sinistres	26	25	51	47
Charges	34	33	67	65
Revenus de souscription, montant net	109 \$	114 \$	219 \$	231 \$
Produits des placements (produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais) ¹	49	46	97	93
Produits tirés du programme de couverture des taux d'intérêt	7	5	16	8
Profits réalisés (pertes réalisées) à la vente de placements	12	0	13	(1)
Profits réalisés et latents sur les dérivés et les opérations de change	(23)	(2)	(53)	10
Total des produits des placements nets	46 \$	49 \$	73 \$	111 \$
Bénéfice net	110 \$	116 \$	207 \$	244 \$
Bénéfice d'exploitation net¹	120 \$	117 \$	239 \$	237 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	86 985 187	89 822 762	87 287 620	90 285 170
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après dilution	87 103 687	89 947 816	87 535 129	90 780 422
Bénéfice par action ordinaire dilué	1,26 \$	1,29 \$	2,37 \$	2,68 \$
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire dilué ¹	1,38 \$	1,31 \$	2,73 \$	2,61 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte tenu du CAÉRG ¹	47,17 \$	44,40 \$	47,17 \$	44,40 \$
Valeur comptable par action ordinaire après dilution, compte non tenu du CAÉRG ¹	46,67 \$	44,11 \$	46,67 \$	44,11 \$
Rapport sinistres-primés ¹	15 %	14 %	15 %	14 %
Ratio combiné ¹	35 %	33 %	35 %	33 %
Rendement d'exploitation des capitaux propres ¹	12 %	12 %	12 %	12 %
Ratio du TSAH ^{1, 3}	169 %	170 %	169 %	170 %
Taux de défaillance lié aux assurances souscrites à l'unité ^{1, 2}	0,27 %	0,28 %	0,27 %	0,28 %
Taux de défaillance du portefeuille ^{1, 2}	0,09 %	0,08 %	0,09 %	0,08 %
Taux de défaillance ^{1, 2}	0,19 %	0,19 %	0,19 %	0,19 %

Note : Les montants ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement justes.

¹ Cette mesure financière n'est pas calculée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué pour en savoir davantage.

² Fondé sur le solde impayé et exclut les défaillances subies mais non déclarées.

³ Estimation de la Société au 30 juin 2019. Le 1^{er} janvier 2019, le ratio du TCM a été remplacé par le ratio du TSAH. Le ratio cible du TSAH établi aux fins de la surveillance du BSIF et le ratio minimal du TSAH en vertu de la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* (la « LPAHR ») pour 2019 demeurent à 150 % et le ratio cible interne de la Société pour 2019 conformément au TSAH demeure inchangé à 157 %.

Mesures financières non conformes aux IFRS

En supplément des états financiers consolidés de la Société, qui sont établis conformément aux IFRS, la Société a recours à certaines mesures financières non conformes aux IFRS pour analyser sa performance. Les principaux indicateurs de rendement de la Société et certains autres renseignements figurant dans le présent communiqué de presse font état de mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures financières non conformes aux IFRS, que la Société utilise pour analyser sa performance, sont notamment les produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais de placement, les produits des placements liés à l'exploitation, le bénéfice d'exploitation net (compte non tenu des frais de remboursement anticipé de titres de créance à long terme), le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base) et le bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué). La Société croit que ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent des renseignements supplémentaires intéressants sur sa performance et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs, puisqu'elles permettent une plus grande transparence des mesures clés utilisées par la direction lorsqu'elle prend des décisions tant sur le plan de l'exploitation que sur le plan financier. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS aux mesures conformes aux IFRS comparables pour les périodes indiquées

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Total des produits des placements	46 \$	49 \$	73 \$	111 \$
Ajustement des produits des placements :				
Pertes nettes (profits nets) sur les placements, les dérivés et les opérations de change ¹	10	2	40	(10)
Produits des placements liés à l'exploitation	56	51	113	101
Charge réalisée (produits réalisés) découlant du programme de couverture des taux d'intérêt	(7)	(5)	(16)	(8)
Produits d'intérêts et de dividendes, déduction faite des frais de placement	49 \$	46 \$	97 \$	93 \$
Bénéfice net	110	116	207	244
Ajustement du bénéfice net, après impôt :				
Frais de remboursement anticipé de titres de créance à long terme	2	–	2	–
Pertes nettes (profits nets) sur les placements, les dérivés et les opérations de change ¹	8	1	29	(7)
Bénéfice d'exploitation net	120 \$	117 \$	239 \$	237 \$
Bénéfice par action ordinaire (de base)	1,26 \$	1,29 \$	2,37 \$	2,70 \$
Ajustement du bénéfice par action ordinaire, après impôt :				
Frais de remboursement anticipé de titres de créance à long terme	0,03	–	0,03	–
Pertes nettes (profits nets) sur les placements, les dérivés et les opérations de change ¹	0,09	0,02	0,34	(0,08)
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base)	1,38 \$	1,31 \$	2,74 \$	2,62 \$
Bénéfice par action ordinaire (dilué) ²	1,26 \$	1,29 \$	2,37 \$	2,68 \$
Ajustement du bénéfice par action ordinaire, après impôt :				
Frais de remboursement anticipé de titres de créance à long terme	0,03	–	0,03	–
Montant de réévaluation de la rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–
Pertes nettes (profits nets) sur les placements, les dérivés et les opérations de change ¹	0,09	0,02	0,34	(0,08)
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué)²	1,38 \$	1,31 \$	2,73 \$	2,61 \$

Note : Les montants ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement justes.

¹ Compte tenu des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents) sur les dérivés et les opérations de change, compte non tenu des charges réalisées (produits réalisés) découlant du programme de couverture des taux d'intérêt.

² La différence entre le bénéfice de base et dilué par action ordinaire et le bénéfice d'exploitation de base et dilué par action ordinaire est attribuable à l'effet potentiellement dilutif de l'attribution d'unités de rémunération fondée sur des actions.

Il y a lieu de se reporter au « Glossaire des mesures financières non conformes aux IFRS » qui fait partie de la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » figurant à la fin du rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2019 pour prendre connaissance des définitions de ces principales mesures financières non conformes aux IFRS ainsi que des raisons pour lesquelles ces mesures sont utiles aux investisseurs et à la direction. Le rapport de gestion ainsi que les plus récents états financiers de la Société sont publiés dans son site Web ainsi que dans le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information et les énoncés prospectifs

Certaines déclarations qui figurent dans le présent communiqué contiennent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (des « énoncés prospectifs »). Dans le présent communiqué, les termes « pouvoir », « avoir l'intention de », « planifier », « s'attendre à », « être d'avis », « chercher à », « proposer », « estimer », « prévoir », d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur ou du conditionnel, en référence à la Société, visent à signaler des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs précis qui figurent dans le présent document comprennent notamment des énoncés concernant les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs de la Société, le versement de dividendes; et la fourchette d'exploitation pour le pourcentage des frais généraux de la Société exprimé en pourcentage des primes acquises.

Les énoncés prospectifs figurant dans les présentes s'appuient sur des facteurs et des hypothèses, dont certains peuvent sembler s'approcher des énoncés prospectifs pertinents dans les présentes. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs que la Société n'est pas en mesure de maîtriser ni de prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réels de la Société ou l'évolution effective de ses affaires ou de son secteur d'activité diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations prévus ou des faits nouveaux exprimés ou implicites contenus dans les énoncés prospectifs. Les résultats ou les faits nouveaux réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs.

Les résultats et le rendement réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont envisagés dans ces énoncés prospectifs en raison de risques connus et inconnus, y compris ceux qui suivent : le maintien de la garantie du gouvernement canadien à l'égard de l'assurance prêt hypothécaire du secteur privé à des conditions satisfaisant la Société; les attentes de la Société à l'égard de ses produits, de ses charges et de son exploitation; les plans de la Société en vue de mettre en œuvre sa stratégie et d'exploiter son entreprise; les attentes de la Société à l'égard de la rémunération des administrateurs et des dirigeants; les besoins en liquidités prévus de la Société et ses estimations à l'égard de ses dépenses d'investissement, de ses besoins en capitaux, de ses réserves et de ses besoins de financement supplémentaire; les projets et échéanciers de la Société à l'égard de l'expansion de ses services et de ses produits; la capacité de la Société d'évaluer avec exactitude et de gérer les risques liés aux polices souscrites; la capacité de la Société de gérer avec exactitude les risques liés au marché, à l'intérêt et au crédit; la capacité de la Société de maintenir ses notations, lesquelles pourraient être touchées par les notations de l'actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.; les fluctuations des taux d'intérêt; une baisse du volume des montages de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé; la nature cyclique du secteur de l'assurance prêt hypothécaire; les changements dans les lois et règlements du gouvernement régissant les assurances hypothécaires; l'acceptation par les prêteurs de la Société de nouvelles technologies et de nouveaux produits; la capacité de la Société d'attirer des prêteurs et de tisser et de maintenir des liens avec les prêteurs; le positionnement concurrentiel et les attentes de la Société à l'égard de la concurrence provenant d'autres assureurs hypothécaires au Canada; les tendances et défis attendus inhérents

aux activités de la Société et aux marchés dans lesquels elle exerce ses activités; les changements survenant dans les économies mondiale ou canadienne; une baisse du capital réglementaire de la Société ou un resserrement des exigences en matière de capital réglementaire; la perte de membres de l'équipe de haute direction de la Société; des enquêtes et des poursuites éventuelles sur les plans juridique, fiscal et réglementaire; une défaillance des systèmes informatiques de la Société ou des cybermenaces éventuelles; des conflits d'intérêts potentiels entre la Société et son actionnaire principal, Genworth Financial, Inc.; la cession potentielle, par Genworth Financial, Inc., de sa participation dans la Société; et la conclusion par Genworth Financial, Inc. d'une convention de fusion avec des filiales de China Oceanwide Holdings Group Co., Ltd. ou l'incapacité de Genworth Financial, Inc. de mettre en place une telle convention de fusion.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société. Certains de ces facteurs, de même que d'autres facteurs, font l'objet d'une description plus détaillée dans la notice annuelle de la Société (la « **notice annuelle** ») datée du 22 mars 2019. Les investisseurs et les tiers sont priés d'examiner attentivement les facteurs de risque précités et les autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Un complément d'information sur ces facteurs de risque et les autres risques figure dans les documents publics que la Société dépose auprès des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation des valeurs mobilières (y compris la notice annuelle de la Société) et qui peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué ne représentent les points de vue de la Société qu'en date des présentes. Ils sont fondés sur les plans, les estimations, les projections, les convictions et les opinions actuels de la direction, et les hypothèses qui les sous-tendent peuvent changer. Ces énoncés prospectifs sont présentés pour aider les porteurs de titres de la Société à comprendre les points de vue actuels de la direction concernant ces issues futures et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien qu'elle s'attende à ce que des événements et des faits ultérieurs puissent l'amener à modifier ses points de vue, la Société ne s'engage à mettre à jour ces énoncés prospectifs que dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières l'exigent.